



COMMUNE DE LABROUSSE

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 29 septembre 2023 à 20h30

Le 25 août 2023, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 septembre 2023, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Présents :

Mrs : AURATUS Eric, OUSTRY Michel ; THER Benoît ; BRUEL Marcel ; LAMOUREUX Nicolas ; DAUDE Thierry ; NOEL Géraud ; PRADAL Gérard.

Mmes : CHASSAGNE Chrystel, MALGOUZOU Nathalie, PUYBOUFFAT Delphine,

Absents : Anne TOURLAN ; Sébastien BADUEL.

Pouvoirs : aucun.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mr Benoit THER est désigné pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 25 août 2023 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

MUR CIMETIÈRE

La reconstruction du mur est achevée, excellent travail de Mr SOUQUIERE maçon à Marcolés, Pour l'instant tous les commentaires sont positifs.

CITY STADE

Afin de « corriger » les défauts dans la procédure de scellement des poteaux, le responsable de la société BOIS et PAYSAGES propose la réalisation par une entreprise spécialisée d'une bande de peinture noire autour de la structure, proposition validée par le conseil municipal.

Le conseil municipal opte pour la proposition de la société BASTIDE pour la fourniture d'un pare ballons afin de sécuriser le coté route départementale.

RAPPORTS CABA

Les rapports d'activité annuels de la CABA (*activité générale, eau et assainissement, traitement des déchets*) doivent faire l'objet d'une adoption par l'ensemble des conseils municipaux qui composent l'agglomération,

Au vu du volume de ceux-ci, une synthèse concernant plus particulièrement la commune fait l'objet d'une présentation au conseil municipal.

L'ensemble des rapports sont à disposition à la mairie pour ceux qui souhaitent les consulter,

Les rapports sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

PLACE DE LA FONTAINE

Les travaux devraient débuter fin octobre 2023, la CABA interviendra en amont pour les réseaux humides.

A l'initiative de Benoit THER un groupe de conseillers municipaux se retrouvera le 13/10/ afin de réfléchir sur l'aménagement des espaces verts communaux,

CANTINE

Mr MALGOUZOU a intégré la collectivité le 01 septembre afin d'assurer le remplacement de Mme DAUDE à la cantine au 01 octobre.

Afin de pouvoir assurer sa fonction correctement un besoin de matériel nouveau lui sera nécessaire, en particulier un four.

Une cérémonie sera organisée prochainement afin de remercier Mme DAUDE pour ses nombreuses années passées au service de la collectivité.

Au cours de cette manifestation Mr Thierry COMBES employé communal sera décoré de la médaille d'honneur communale, départementale et régionale niveau argent pour 20 ans passés au service de la collectivité.

SALLE COMMUNALE

La porte d'entrée de la salle communale mérite d'être changée au vu de sa dégradation, plusieurs devis ont été sollicités, après un échange le conseil municipal souhaite que soit apporté des modifications au devis de l'entreprise MAZET qui s'avère être le mieux offrant,

Une nouvelle proposition lui sera demandé.